

François Salaün

Collection Art de la parole

Le *Manuel de conversation en français langue étrangère* de François Salaün a été réalisé pour une session de cours intensifs organisée en Bulgarie pendant l'été 2008.

S'appuyant sur un corpus d'articles publiés dans la presse contemporaine, l'ouvrage s'adresse à des élèves ou étudiants possédant une bonne connaissance de la langue française et désireux d'accroître leurs capacités orales pour « débloquer la langue ».

Sont ainsi proposés un grand nombre de sujets de discussions et de débats d'une étonnante actualité. Ils sont suivis d'exercices d'improvisation théâtrale car comme le dit l'auteur dans la préface : « c'est tout notre corps qu'il faut mobiliser si l'on souhaite maîtriser l'art de la conversation ».

En outre, l'ouvrage comporte un grand nombre de liens internet sur les sujets abordés et un glossaire explicitant les sigles, les noms propres et les emprunts à la langue anglaise.



**en français
langue
étrangère**

ISBN : 978-2-917649-41-1

4,50 €



Livre unique

Collection Art de la parole

Manuel
de conversation
en français langue étrangère

François Salaün



Le livre unique

Ce livre est dédié à Snéjána Stanchéva Stéfánova, en hommage à sa générosité et à son courage.

François Salaün

Un livre pour parler

À notre connaissance, il n'existait pas jusqu'à aujourd'hui de manuel de conversation française. Il est vrai qu'il peut sembler paradoxal d'utiliser le papier et les ressources des imprimeurs pour une activité dont la finalité est purement orale.

Pourtant, les besoins sont tels d'initiation à la conversation en français qu'il nous a semblé important de proposer une méthode d'apprentissage à l'attention des professeurs de français langue étrangère et des francophiles de tous les pays. L'enjeu est d'aider tous ceux qui le souhaitent à se repérer dans la complexité des échanges oraux pour « débloquer la langue », selon l'expression d'un étudiant mexicain rencontré il y a quelques années.

Le thème de la conversation n'est pas totalement absent des bibliothèques, tant l'influence des échanges oraux est grande sur nos destinées. Les moralistes du XVIII^e siècle, par exemple, nous apprennent que l'art de la conversation consiste d'abord en la faculté de savoir écouter les autres. En effet, ce n'est que par l'écoute que l'on peut favoriser l'expression de son interlocuteur et permettre à la conversation de ne pas être une juxtaposition de monologues, sources de confusions et de malentendus, mais plutôt un espace d'échange fructueux où chacun apprend de l'autre.

Plus récemment, la théorie de l'énonciation nous enseigne que les messages verbaux que nous formulons sont autant, et peut-être davantage, déterminés par la personne à laquelle ils sont destinés et l'environnement où ils sont émis que par l'intention de celui qui les formule. Force est de constater que l'on ne dit pas de la même manière à un enfant ou à un collaborateur qu'il faut se taire, pour prendre un exemple des plus simples. Ce qu'on peut retenir de cette théorie, c'est aussi qu'il n'existe pas de « bon français » ni de « français vulgaire ». La qualité d'une langue se mesure d'abord en ce qu'elle correspond à

celle de son interlocuteur, une langue maîtrisée, c'est une langue qui évite les malentendus et les soupçons.

Pour autant, notre manuel n'a pas la prétention d'initier à l'ensemble des registres de la langue française ; ses quelques pages n'y suffiraient pas. Étant donné les besoins que nous estimons être ceux de la majorité des apprenants, nous avons privilégié les registres courant et soutenu, sans nous interdire des références au langage populaire.

Une parfaite maîtrise de tous les registres de langues et de leurs variantes régionales ne peut s'acquérir en quelques heures de cours, elle exige une immersion totale dans le bain linguistique et bien des années de pratique. Ce constat nous a amené à restreindre quelque peu les objectifs de notre manuel. Son ambition est simplement d'apporter une aide à tous ceux qui souhaitent progresser dans leur pratique orale du français en proposant différentes situations d'échanges verbaux.

Les dix chapitres qui suivent ont pour fondement des textes issus de la presse française. Ils sont suivis d'un appareil pédagogique restreint qui propose trois types d'activités orales : discussions à partir du texte, débats entre les participants et improvisations théâtrales.

Les premières activités émanent de la lecture d'un article contemporain. Pour faciliter les échanges, il est souhaitable que les élèves en aient pris connaissance avant chaque séance qui doit commencer par une lecture de l'enseignant destinée à créer un succédané de bain linguistique suivie d'explications et de discussions selon les besoins et les intérêts exprimés. La conversation commence vraiment lorsqu'on envisage le texte du point de vue culturel. Selon ses connaissances, l'enseignant présente tel ou tel aspect de la culture française que les apprenants comparent avec la leur.

La seconde partie du cours est consacrée aux débats proposés après chaque texte. Par la confrontation de points de vue différents, on est amené ainsi à utiliser les ressources persuasives de la langue.

Enfin, les dix chapitres se terminent par des sujets d'improvisation théâtrale. En utilisant cette technique de l'art dramatique, les apprenants vont être en situation de pratiquer la langue de manière ludique, tout en approfondissant leurs capacités orales. Si l'art de la conversation réside bien dans l'art de la parole, on ne doit pas oublier qu'une

grande partie de nos échanges avec les autres relèvent d'une communication non verbale. C'est tout notre corps qu'il faut mobiliser si l'on souhaite maîtriser la pratique de la conversation.

Enfin, notre manuel se termine par deux compléments destinés à éclairer les discussions sur les textes contemporains. Nous proposons d'une part une liste d'adresses internet correspondant aux thèmes abordés dans les différents chapitres, et d'autre part un glossaire explicitant les sigles, les noms propres et les emprunts à la langue anglaise.

François Salaün

Tricher aux examens

« Examens : la technologie au secours des tricheurs » par Boris Rieunier, article paru sur le site Rue 89 le 19 mai 2008

« Pomper », « gratter » ou encore « gruger », une activité vieille comme... l'école. Avec le premier devoir surveillé est née la première gratte. Certains l'élèvent en art et développent des techniques toujours plus élaborées. À l'image du site passebac.com, qui relate une stratégie gagnante pour tricher soi-disant employée en 2007 ou encore web-tricheur.net qui recueille toutes les méthodes de triche pour les examens.

Quelles sont les techniques qui ont fait leurs armes et quelles sont celles de demain ? Attention cependant pour les inspirés, tricher à un examen est passible de cinq ans d'exclusion ; c'est cher payé pour quelques points de plus.

Rien ne semble valoir les bonnes vieilles méthodes, pas besoin de dépenser des mille et des cents, il faut juste un peu de ruse. Ces méthodes ont la vie dure ces temps-ci. Notamment avec les feuilles de brouillons de couleurs différentes d'une place à l'autre et d'un jour à l'autre, tout se complique !

Les tricheurs ont mis au point des stratégies toujours plus osées. Cependant rien ne vaut les bonnes vieilles méthodes, simplicité rime avec efficacité ! Ainsi, si vous êtes sûr d'oublier une formule, beaucoup vous conseilleront le coup du crayon, vieux comme Hérode. On place la sèche dans le crayon et, en cliquant pour avoir la mine, on a la formule !

Une variante assez commune est celle de la bouteille de cinquante centilitres, qui consiste à écrire au dos du papier qui recouvre la bouteille. Il ne vous reste plus ensuite qu'à poser votre regard vide et mélancolique propre aux examens sur votre bouteille afin de récu-

pérer les informations dont vous avez besoin. Si un correcteur s'approche un peu trop près, il ne reste plus qu'à boire.

D'autres méthodes plus osées ont déjà été employées comme celle du « disque tournant » qui consiste à faire tenir un support rigide comme un carton sous la table. Plus qu'à le faire tourner pour tricher. Plusieurs problèmes cependant avec cette technique. Entre autres, si la punaise ne s'accroche pas bien, vous allez au devant de problèmes lorsqu'au bout de dix minutes votre feuille cartonnée tombera.

Il faut vivre avec son temps. La technologie progresse toujours plus rapidement avec pour manie la miniaturisation. Bref, tous les derniers gadgets multimédia sont un paradis pour les tricheurs.

Le téléphone reste l'outil de base du tricheur *high tech*. Bien sûr il devient compliqué de l'avoir sous la main en période d'examens. À l'heure où les téléphones commencent à avoir des accès illimités à internet, la méthode n'est plus de chercher des réponses par SMS mais plutôt d'aller consulter le site qu'on a pu mettre en ligne sur le *wap* quelques jours plus tôt.

Plus simple mais très efficace, le baladeur MP3 ! Vous n'avez plus qu'à vous enregistrer sur votre ordinateur et à insérer les leçons dans votre petit baladeur. Si vous n'avez pas les cheveux longs la méthode consiste à utiliser un *sweat-shirt* à capuche correctement mis et à vous pencher de la bonne manière selon votre emplacement dans la salle. Bien entendu, pas besoin de mettre les deux écouteurs.

Pour les étudiants en sciences, rien ne vaut une calculatrice ! Si ces dernières sont interdites au bac, on peut encore y avoir accès pour de nombreux examens qui nécessitent des calculs complexes. Pour cela, rien ne vaut une calculatrice programmable et connectable à l'ordinateur.

Enfin le top du top, « la montre agenda ». Elles sont peu nombreuses sur le marché mais vous permettront de rentrer vos cours puis de les lire en toute tranquillité. Il suffit juste de porter un vêtement à manches longues. Seul hic, le prix s'élève à plus de 150 euros, un peu loin des budgets étudiants.

Au final, la meilleure stratégie semble encore et toujours de bonnes révisions. Celle-là aussi est apparue avec le premier devoir surveillée et est restée au top. Sa mise au point nécessite plus de temps (et encore...), c'est son seul défaut.

Discussion sur le texte

Le sujet de la triche aux examens est trivial et il donne lieu à l'utilisation de nombreux artifices langagiers.

Ainsi, on trouve beaucoup de mots du registre familier : *gruger*, *pomper*, *gratter*... des emprunts à l'anglais : *high tech*, *wap*, *top*...

Connaissez-vous d'autres mots familiers ? d'autres mots anglais utilisés tels quels en français ?

On notera quelques expressions figées comme *des mille et des cents*... une comparaison biblique : *vieux comme Hérode*, la figure de la comparaison apparaît d'ailleurs dès la première phrase où l'on attend : *vieille comme le monde*.

Comparaison et métaphore sont les deux principales figures de style de la poésie. Peu utilisées à l'oral, elles sont pourtant un bon moyen de surprendre, et d'amuser, son interlocuteur.

Certaines sont devenues idiomatiques mais on peut aussi en inventer. En connaissez-vous d'autres ? À quoi compare-t-on la vieillesse dans votre pays ?

De point de vue culturel, le sujet central est les examens et les techniques utilisées pour tricher. Dans le système éducatif et de formation français, les examens, apparemment gages d'équité, sont présents à bien des niveaux, depuis le collège jusqu'aux études supérieures.

Quelle place occupent-ils dans votre pays ? Quelles sont les techniques utilisées pour tricher ? Quelles sanctions sont mises en œuvre pour lutter contre la fraude ?

Débats

Quelle place accorder aux examens dans le système de formation ? Sont-ils vraiment utiles ?

Comment utiliser les technologies de l'information et de la communication à l'école et à l'université ?

Improvisations théâtrales

Un étudiant a été surpris en train de tricher lors d'un examen d'entrée à l'université. Très brillant et de bonne famille, son exclusion pose problème. Il est convoqué dans le bureau du recteur de l'université pour s'en expliquer.

En corrigeant un paquet de copies, un professeur a constaté que deux d'entre elles étaient parfaitement identiques. Il convoque les deux élèves pour résoudre ce problème.

Le président du jury réunit deux correcteurs pour recenser les cas de triche et autres particularités parmi toutes les copies qui ont été corrigées.

Livre électronique

« Le livre électronique va-t-il signer la mort du papier ? » par Françoise Benhamou, publié sur le site Rue 89 le 15 mars 2008.

C'est l'année du livre électronique. Les prototypes sont bien là. Les premiers achats commencent aux États-Unis. On se prend à rêver d'emporter avec soi cette bibliothèque nomade, ce petit morceau de savoir et de plaisir.

Pas lourd et plein de promesses, le livre électronique serait le compagnon idéal de celui qui ne veut choisir, qui veut tout et tout de suite, sans doute au risque de se transmuier en zappeur impénitent, et au mépris de la linéarité du texte, du moins du texte de littérature.

Penser le livre électronique, c'est tenter d'inventer un monde transformé, et l'on ne saurait se contenter d'imaginer que ce livre virtuel mais quand même un peu réel prendra sa place à côté du livre traditionnel, dans un univers quasiment inchangé. Le livre électronique ne sera pas le substitut occasionnel du vrai livre. Le livre électronique change la donne. Mais de quelle manière ?

Loin de moi la prétention de lire dans le marc de café. Mais traçons quelques pistes. Tout d'abord, du côté du lecteur. Le livre électronique transforme la lecture et la posture du lecteur. Il autorise le vagabondage non seulement dans le texte, comme c'était possible dans le monde « d'autrefois » (qui n'a pas lu les dernières lignes d'un bon roman avant même d'avoir atteint le second chapitre ?), mais aussi le passage d'un livre à un autre. Fatigué de Joyce ? Qu'à cela ne tienne, un bon policier fera l'affaire...

Faut-il en déduire que l'écriture elle-même pourrait évoluer, bousculant le clivage entre le lecteur et l'auteur ? Dans le champ de la musique, dont on sait qu'elle a basculé vers le numérique bien plus tôt et plus massivement que l'écrit, des expériences vont dans ce sens. Le

livre électronique pose plus généralement la question des rythmes de la migration vers le numérique : quels sont les titres dont l'éditeur est appelé à organiser la migration vers le numérique ? Deux logiques semblent se profiler : d'une part celle des segments de marché qui ne sollicitent qu'une lecture de consultation, guides, livres pratiques, etc., dont la lecture électronique semble programmée ; et d'autre part, celle du roman, dont la lecture électronique demeurera – pour un temps du moins – plus rare, sans doute liée à des moments particuliers, le voyage par exemple.

Mais que va-t-il advenir des documents et des essais, dont certains ressemblent à des livres de circonstance, des livres jetables, et d'autres, par leur format, à des articles de fond, de grande qualité, mais qui s'apparentent à la littérature scientifique qui circule gratuitement sur le *Net* ?

Lorsqu'Éric Vigne s'inquiète de la prolifération du format court, il pointe une tendance lourde dont on peut se demander si elle ne conduit pas l'éditeur à se tirer une balle dans le pied – ou du moins à sonner le glas du livre papier.

La suppression de la distribution traditionnelle va peser sur la rentabilité des groupes.

L'expérience de la musique incite aussi à se demander si la montée du livre électronique est susceptible de perturber les structures industrielles. Les promesses de ce format peuvent-elles amener de nouveaux entrants, qui ne viendront pas nécessairement du monde de l'édition, à s'intéresser à ce secteur ?

Comment la suppression de la distribution traditionnelle pèsera-t-elle sur la rentabilité des groupes, qui tirent une part de leurs profits de cette activité ? Tant que le livre électronique reste marginal, ces questions le sont aussi, mais la rapidité des innovations et le temps requis pour leur appropriation nous restent trop inconnus pour que l'on se permette d'en écarter les effets à venir.

Si l'on ajoute à ces questions l'installation dans le paysage éditorial de nouvelles formes d'intermédiation, via les *blogs* notamment, devenus pour des prescripteurs et des relais d'information indispensables, on voit bien que nous assistons à un bouleversement de la chaîne du livre, de la lecture et de l'écriture.

Discussion sur le texte

Depuis l'apparition d'internet et des nouveaux supports à l'information, on se pose la question du livre : l'électronique va-t-il remplacer le papier ? L'article de Françoise Benhamou dresse un état du débat au mois de mai 2008. Le livre électronique représente une innovation technologique qui ne parvient pas à se généraliser. Quelles sont les dernières innovations présentes dans votre quotidien ?

En raison du sujet, le texte comporte de nombreux néologismes : *zappeur, blog, transmuier...*

Comment forme-t-on les néologismes ? En connaissez-vous d'autres ?

On note aussi deux expressions imagées : *lire dans le marc de café*, pour lire l'avenir, *sonner le glas*, pour disparaître. On peut considérer ces deux expressions comme des euphémismes, figure très utilisée en français. En connaissez-vous d'autres ? Et dans votre langue ?

Du point de vue culturel, le texte est révélateur des évolutions récentes liées à la multiplication des supports de l'écrit. On peut présenter les supports traditionnels et les schémas industriels qui leur sont inhérents : livre et presse écrite. Quelles sont les nouvelles formes ? Menacent-elles l'économie du livre, déjà chancelante ?

Débats

Quel peut être l'intérêt des livres électroniques ? En est-ce terminé des livres en papier ?

Grâce à internet, les écrits publics prolifèrent. Quels apports culturels représentent-ils ? Quels peuvent en être les dangers ?

Improvisations théâtrales

Un auteur rencontre un éditeur pour signer son premier contrat d'édition.

Un représentant d'une grande marque informatique tente de vendre des livres électroniques à un libraire réticent.

Un élève a écrit sur son *blog* des propos désobligeants sur un professeur. Il est convoqué dans le bureau du directeur.

Vivre poète

« Appel au public : je veux être un poète vivant » par Éric Dubois, publié le 11 mai 2008 sur le site Rue 89.

Je me présente : je m'appelle Éric Dubois. J'ai 41 ans et des poignées de jours. Je suis un poète vivant. J'écris des poèmes, j'ai commis quelques recueils dont certains chez Encre Vives. Très souvent, je publie des textes dans des revues littéraires. Mais là n'est pas mon propos.

Je suis un poète vivant et je ne veux pas être enterré tout de suite ! Je m'explique : je ne veux pas être momifié, statufié lorsque je serai octogénaire ! Je veux qu'on me lise, en pleine force de l'âge, dans ma quarantaine ! Je veux être lu par le grand public !

Attention : beaucoup de poètes pourraient le dire également ! Au nom de tous les poètes, je dis ceci : que les grands médias cessent de nous ignorer et nous lisent et parlent enfin de nous !

Je souffre d'être classé parmi les « hermétiques », les « élitistes », les « abscons » ou pire encore les « ringards » ! Je souffre des tirages confidentiels, des revues entre initiés, des chapelles et des avant-gardes. Je souffre, nous souffrons, poètes, de la place que nous occupons au sein de la société ! Il est loin le temps d'Éluard, d'Aragon, de Prévert, de Seghers, des vers mis en musique par Ferré, Brassens ou Ferrat. Certes, la poésie s'est desséchée dans les années 1970-80 au profit d'expérimentations verbales qui l'ont éloignée du grand public.

Mais depuis quelque temps, le lyrisme revient, la poésie chante, elle dit quelque chose mais selon une certaine exigence d'un lyrisme métaphorique retenu. Une nouvelle génération commence à faire parler d'elle mais peu connue du grand public : Ariane Dreyfus, Valérie Rouzeau, Jean-Luc Despax, Matthias Vincenot, Emmanuel Berland,

Laurence Bouvet... nés entre la fin des années 1950 et les années 1980. Alors, amis lecteurs, lisez de la poésie, achetez-en ou bien empruntez des livres à la bibliothèque de votre quartier ! Lisez de la poésie et les poètes vivants !

Discussion sur le texte

L'article d'Éric Dubois a une visée clairement argumentative : il s'agit d'inciter à lire et à acheter davantage de poésie contemporaine. Il utilise ainsi plusieurs procédés propres à l'argumentation. Il assure tout d'abord une crédibilité à l'énonciateur : la valeur d'un argument tient d'abord à la personne qui le formule. Cela apparaît aussi dans l'usage de la ponctuation : recours à l'émotion avec les points d'exclamation et dimension explicative des deux points.

Quelles sont les autres caractéristiques d'une argumentation réussie ?

On note l'utilisation d'une racine grecque dans *octogénaire*. Comment désigne-t-on les autres âges en utilisant une racine grecque ? Connaissez-vous d'autres mots formés de cette manière ?

Avant que le mètre, le litre et le gramme soient consacrés pour définir les différentes mesures, on pouvait les désigner de multiples manières, comme en atteste la *poignée*. Quels autres mots peut-on utiliser pour exprimer une quantité ?

Le thème de la poésie est abordé sur l'angle de la difficulté à exister en tant que poète vivant. Dans l'histoire littéraire, on peut noter l'évolution des trois principaux genres : théâtre, poésie et roman et leur place à travers les siècles pour aboutir à la consécration actuelle du roman.

Connaissez-vous d'autres poètes français ? Et dans votre pays, les poètes ont-ils du succès ?

Débats

Quelle doit être la place de la poésie dans la société ?

À quoi sert la poésie ? Faut-il l'enseigner ?

Pourquoi est-elle si peu présente dans les médias ? Comment accroître son audience ?

Improvisations théâtrales

Un libraire cherche à vendre à un client réticent un recueil de poèmes qui lui tient à cœur.

Un poète est invité dans le journal du soir pour parler de son dernier livre et commenter l'actualité.

Des professeurs de littérature discutent des nouveaux programmes qui ne prévoient pas d'étudier la poésie.

Grèves et manifestations

« Grande journée de grève, et grand test pour les syndicats » par Rue 89, le 21 mai 2008

C'est, ce jeudi, LA journée test pour les syndicats. Même à l'occasion du 1^{er} mai, les cinq confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC), plus la FSU, Solidaires (Sud) et l'Unsa ne sont pas parvenues à une telle unanimité. Dans leur ligne de mire : le « plan retraites » du gouvernement qui prévoit d'allonger la durée de cotisation à 41 ans. L'appel à la grève a été lancé dans la fonction publique, les transports, mais aussi dans les secteurs de la métallurgie, du commerce, de l'agro-alimentaire, de la chimie et des finances.

Problème : cette réforme est jugée nécessaire par les personnes sondées par l'institut CSA pour le compte du Cercle des épargnants : « Les Français prennent conscience du caractère incontournable de l'allongement de la durée de cotisation pour financer le régime des retraites. Ils sont 62 % à juger nécessaire l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans d'ici 2012. Ils sont 61 % à le juger acceptable et 59 % inévitable. Les Français se prononcent pourtant à 63 % pour le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans quoi qu'il arrive. Il y a, de ce fait, une nette déconnexion entre la nécessité d'allonger la durée des carrières et la fixation de l'âge légal de départ à la retraite. »

Le secteur public devrait fortement participer aux cortèges prévus : FO table sur « 500 000 manifestants », quelques « centaines de milliers » espère la CGT. Air France, la RATP, la SNCF... les transports risquent de connaître de nombreux arrêts de travail et perturbations pour les voyageurs.

À l'inverse, l'ampleur de la mobilisation dans les entreprises privées sera un indicateur du ras-le-bol des salariés, en attente d'une amélioration du pouvoir d'achat et des résultats économiques.

Cette « journée d'action et de manifestations » masque des enjeux plus profonds pour le monde syndical. La réforme Fillon de 2003, prélude à celle d'aujourd'hui, est aussi celle qui vit la rupture entre la CGT et la CFDT, accusée de « trahison » pour avoir accepté le principe de l'allongement de la durée des cotisations. D'ailleurs, la CFDT ne retire rien à son soutien de principe à la réforme, mais exige en contrepartie des mesures favorisant l'emploi des seniors.

Au delà de cet épisode, la confrontation entre les deux poids lourds (CGT et CFDT) et les organisations qui aspirent à entrer dans le champ des forces « représentatives » est aussi en train de produire ses effets. La fusion annoncée entre la CFE-CGC et l'Unsa n'est pas du goût des autres confédérations.

La perspective de voir se produire un Yalta avec, d'un côté les grandes confédérations, de l'autre les petits mouvements n'ayant pas accès aux organismes paritaires et au financement idoine, n'est pas une chimère. Le débat traverse l'ensemble du monde politique, y compris au gouvernement.

En arrière-plan, plusieurs chantiers sont aussi au centre de la recomposition en cours du paysage syndical : les récents changements à la tête des organismes paritaires (la présidence de l'Unedic), la question du financement des syndicats, le fonctionnement de la formation professionnelle... autant de sujets délicats qui vont voir de profondes transformations dans les mois à venir. Là aussi, derrière les stratégies, chaque organisation prendra soin de compter ses troupes.

Discussion sur le texte

À l'inverse du texte sur la triche aux examens, le sujet de l'article est ici très sérieux et il présente peu d'effets poétiques. On note cependant une utilisation particulière de la majuscule dans la première phrase qui peut donner lieu à des explications sur l'utilisation des majuscules en français. Elles apparaissent aussi dans les sigles des organisations syndicales. Les sigles sont très utilisés en français, certains les considèrent même comme une forme de jargon. En connaissez-vous d'autres ?

Abordant un sujet purement d'actualité, l'article est construit selon la pyramide inversée propre à l'écriture journalistique où les informations les plus importantes sont données dès le début, la suite du texte présentant des explications ou des mises en perspective.

Est-ce la meilleure manière de présenter l'information ?

Mais le texte est surtout riche d'enseignements sur la société française actuelle. Il présente d'abord la question des retraites dont le financement repose en France sur la répartition, la solidarité intergénérationnelle. Comment sont organisées et financées les retraites dans votre pays ?

Rue 89 décrit aussi le paysage syndical français en voie de recomposition. On peut caractériser chacune des organisations et expliquer la recomposition en cours en raison des nouvelles règles de représentativité. Et dans votre pays, comment s'organise le paysage syndical ? Quel est le taux de syndicalisation ? Quelles sont les ressources des syndicats ?

Débats

La population vieillit : comment financer les retraites ? comment la société peut-elle évoluer ?

Quels sont les rôles des syndicats ? Grèves et manifestations sont-ils leurs seuls moyens d'action ?

Comment accroître la syndicalisation ?

Improvisations théâtrales

Un délégué syndical tente de convaincre deux collègues de faire grève pour des hausses de salaire.

La manifestation a été un échec : deux militants se retrouvent pour en faire le bilan.

Un préavis de grève est lancé dans une entreprise pour de meilleures conditions de travail. Le patron reçoit deux délégués syndicaux pour essayer de les convaincre de renoncer à leur appel.

L'Europe en Irlande

« *Et si les Irlandais votent non au traité de Lisbonne ?* » par Thomas Lefèvre, publié sur le site Rue 89 le 10 mai 2008.

Le 12 juin prochain, les Irlandais vont voter lors d'un referendum sur le traité de Lisbonne. Même si l'immense majorité des partis politiques est en faveur de la ratification, même si l'Irlande est la véritable « *success-story* » de la construction européenne, même si les sondages mettent le *oui* devant le *non*, même si, même si, même si... enfin bref, on connaît l'histoire : il n'y a pas de référendum gagné d'avance ni en France ni au Venezuela et encore moins en Irlande. Cet article va analyser les conséquences d'un vote négatif le 12 juin pour l'Irlande ainsi que pour la présidence française de l'Union européenne qui va débiter le 1^{er} juillet.

Jean Quatremer, le correspondant de *Libération* auprès de l'Union européenne, affirme sur son blog que : « Un *non* irlandais n'aurait pas la portée qu'a eu le *non* français. Les Danois ont voté *non* en 1992, les Irlandais ont voté *non* à Nice en 2001. Eh bien, les États membres leur ont concocté des dérogations et ils ont ensuite voté *oui*. Un petit pays géographiquement périphérique ne peut que devenir davantage politiquement périphérique, pas bloquer l'Union. Dit brutalement : l'Europe sans la France ou l'Allemagne n'a aucun sens, sans l'Irlande ou le Danemark, si. L'Union vit très bien sans la Norvège, l'Islande et même la Suisse...

Je ne partage pas l'opinion de Jean Quatremer. En effet, je pense qu'un *non* irlandais aurait des conséquences majeures pour la mise en œuvre du traité de Lisbonne. Tout d'abord, si les Irlandais rejettent le traité de Lisbonne, l'Irlande restera un État membre de l'UE. Il n'est pas imaginable que l'Irlande soit exclue de l'Union : d'une part parce que ce n'est pas prévu par les traités européens révisés par le traité de

Nice. Il faut en effet avoir ratifié le traité de Lisbonne pour avoir la possibilité de quitter l'Union. D'autre part, il n'y a aucune volonté ni de la part du gouvernement irlandais ni de la part des autres gouvernements des autres États membres à exclure l'Irlande de l'Union.

Puisqu'il n'y aura pas d'entrée en vigueur du traité de Lisbonne tant que tous les États membres n'auront pas ratifié le traité, l'entrée en vigueur partielle du traité de Lisbonne, prévue pour le 1^{er} janvier 2009, serait retardée. L'Irlande ne pourrait pas rester sous les traités européens amendés par le traité de Nice alors que les autres États membres seraient sous les traités européens amendés par le traité de Lisbonne. Pour faire court : un *non* irlandais bloquerait l'entrée en vigueur de Lisbonne.

Quelles seraient les options pour l'Irlande ?

Le fait que l'Irlande ait la capacité d'empêcher l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne met le gouvernement irlandais sous une pression énorme. Cette pression est déjà importante mais elle se renforcerait en cas d'un vote négatif. Cette situation s'est déjà produite en 2001, lorsque les Irlandais avaient rejeté le traité de Nice lors d'un référendum. Le gouvernement irlandais avait alors été soumis à une pression très forte de la part des autres États membres pour ratifier le traité. Cette situation a abouti à l'organisation d'un deuxième référendum et permis la ratification de Nice en 2002. Or, le ministre irlandais des affaires européennes, Dick Roche, a récemment affirmé qu'il n'y aurait pas de deuxième référendum en cas de rejet de Lisbonne.

Comment l'Irlande peut-elle ratifier Lisbonne sans passer par un référendum ? La solution serait de passer, comme l'a fait la France, par voie parlementaire. Le problème étant que le *Dáil* (parlement) ne peut ratifier Lisbonne que si ce traité n'implique aucune révision de la constitution irlandaise. Logiquement, un *non* irlandais devrait donc supposer une révision du traité de Lisbonne. Et c'est là que je rejoins Jean Quatremer : à la différence du *non* français et néerlandais au TCE, un *non* irlandais n'entraînerait pas de nouvelle conférence intergouvernementale et donc pas de révision du traité de Lisbonne. Par contre, si l'Irlande vote non, il est probable que des clauses spéciales (*opt-outs*) soient taillées sur mesure pour que la ratification soit possible par le *Dáil*, ce qui ne serait pas simple et

devrait conduire l'Irlande à être exclue de nombreuses politiques. En conséquence, un *non* irlandais marginaliserait l'Irlande au sein de l'Union.

Et les conséquences pour la présidence française de l'Union européenne ?

La conséquence directe d'un *non* irlandais forcerait la France à revoir à la baisse certains objectifs de sa présidence de l'UE. En premier lieu, un *non* irlandais mettrait fin, temporairement, à l'objectif de la France de relancer l'Europe de la défense. En effet, ce projet est l'un des sujets les plus sensibles en Irlande et Jean-Pierre Jouyet, le secrétaire d'État aux Affaires européennes, a ainsi affirmé clairement que la France allait faire : « Évidemment attention à ne pas mettre en péril le processus de ratification du Traité de Lisbonne, parce que nous savons que dans un certain nombre de pays, ces questions sont sensibles. » En couleur, cela veut dire que la France ne va pas relancer l'Europe de la défense tant que les Irlandais n'auront pas ratifié Lisbonne. L'administration irlandaise ne fait par ailleurs que peu confiance à la France sur ces questions. Par exemple, un mémo interne à l'administration irlandaise avait révélé que le président Nicolas Sarkozy était trop « imprévisible » et qu'en conséquence, il valait mieux organiser le référendum avant la présidence française de l'UE.

La deuxième conséquence d'un *non* irlandais serait de retarder un autre objectif de la présidence française qui est de préparer la mise en œuvre du traité de Lisbonne. Cette fonction implique d'être le médiateur pour trouver les personnalités qui vont devenir le président permanent du Conseil européen ainsi que le Haut Représentant de l'Union. La France, qui affirme aujourd'hui « vouloir revenir dans l'Europe », serait donc stoppée, ou sérieusement ralentie par un *non* irlandais.

En conclusion, les conséquences d'un *non* irlandais ne sauraient être marginales même si l'Irlande est un petit pays géographiquement périphérique. Un *non* ne serait pas catastrophique non plus. Il rendrait simplement le processus de ratification un peu plus nébuleux en plus de marginaliser l'Irlande au sein de l'Union et d'obliger la France à revoir ses objectifs à la baisse pour sa présidence de l'Union.

Discussion sur le texte

L'article de Thomas Lefebvre présente une analyse politique du référendum irlandais en suivant le modèle de la dissertation française : une introduction qui présente la problématique et qui se termine par une question, suivie de trois parties et s'achevant par une conclusion, renforcée par la formule « en conclusion ».

Cette forme de texte est privilégiée à tous les niveaux de la scolarité française. Et dans votre pays, comment est évalué l'écrit ?

Comme le texte est entièrement hypothétique, le temps dominant est celui du conditionnel dans sa valeur d'éventualité. Quel sont les autres emplois du conditionnel, en particulier dans les échanges oraux ? Pouvez-vous donner des exemples ?

À travers le référendum irlandais, l'auteur aborde le thème de la construction européenne qui occasionne de nombreux débats en France. Lancée après la Deuxième guerre mondiale, elle reste associée à une démarche de paix. Pourtant lors du dernier référendum, les Français ont exprimé leur scepticisme en rejetant le traité de constitution. Les causes sont nombreuses et variées selon les sensibilités politiques : la fibre nationaliste rejette ce qu'elle estime être de l'ingérence, l'extrême gauche la juge trop libérale, avec une tendance à tout privatiser, beaucoup ont le sentiment que l'euro a entraîné une baisse du pouvoir d'achat, d'autres estiment qu'elle manque de lisibilité, que son fonctionnement est opaque... Et dans votre pays, comment est-elle perçue ? Quels débats occasionne-t-elle ?

Débats

Quels sont les apports de l'Union européenne ?

Comment expliquer le rejet de l'Union européenne par une grande partie des Européens ?

Comment relancer sa construction ?

Improvisations théâtrales

Deux hommes politiques s'affrontent lors d'un débat télévisé sur le traité de Lisbonne.

Deux supporters d'équipe de foot nationale de deux pays différents se rencontrent quelques heures avant la finale de l'Euro. Ils échangent sur les qualités des deux équipes et leurs pronostics quant à l'issue du match.

Un chef de projet européen lié au développement durable expose au représentant de l'Union européenne dans son pays un projet pour lequel il espère obtenir un financement.

Tsiganes

Interview de Didier Botton, directeur de la Fnasat (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les gens du voyage), parue dans la revue de la fédération Sgen-CFDT, Profession Éducation, numéro 174, avril 2008.

Tsiganes, Roms, gens du voyage... que recouvrent ces dénominations ?

Tsigane est le terme générique qui regroupe les Manouches, les Gitans, les Yéniches... Le terme administratif de « gens du voyage » a été créé en France en raison de la nature de notre République, une et indivisible qui, contrairement à ses voisines européennes, ne reconnaît pas les minorités. La loi de janvier 1969 « sur les personnes exerçant des activités ambulantes » ne renvoie pas à une origine ethnique mais à un mode de vie, alors que 90 % des personnes concernées sont des Tsiganes. La loi Besson du 5 juillet 2000 sur « l'accueil et l'habitat des gens du voyage » a donné une réalité à cette dénomination. On estime leur nombre à 400 000 environ. Les Gitans originaires d'Espagne sont plutôt installés dans le sud de la France et sont en général sédentarisés. Au nord, ce sont plutôt des Manouches qui sont arrivés par l'Allemagne et le nord de l'Italie. Le voyage est un mode d'activité économique qui n'épuise pas la clientèle mais qui va vers elle. Ce peut être des commerçants ou des artisans ambulants qui rendent des services une fois l'an. L'efficacité de ce modèle tend à diminuer avec les phénomènes d'urbanisation qui regroupe la clientèle.

À quelles discriminations se heurtent les gens du voyage ?

Certaines discriminations sont inscrites dans la loi. Ainsi, les Tsiganes sont les seuls citoyens français soumis à une obligation de visa intérieur : leur statut les oblige à tenir à jour un carnet de circulation

qui doit être présenté tous les ans ou tous les trois mois à la police. La loi de 1969 rend obligatoire une inscription administrative dans une commune, notamment pour pouvoir figurer sur les listes électorales. Or, l'inscription sur ces listes est conditionnée par trois années consécutives sur une même commune, et comme les municipalités ne sont tenues qu'à la proportion de 3 % d'inscriptions administratives, certaines peuvent les refuser au prétexte que leur quota est atteint. L'État français est régulièrement interpellé par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne à ce sujet. Le mode de vie caractéristique de certaines minorités ne leur permet pas d'accéder au droit commun. Notre législation est pensée par des sédentaires, tout est organisé à partir du domicile, ce qui occasionne beaucoup d'autres discriminations indirectes. Du point de vue du logement par exemple, les gens du voyage sont obligés de recourir aux prêts à la consommation pour acheter leurs caravanes sans bénéficier des prêts immobiliers. La liberté de circulation est constitutionnelle, mais on a oublié la liberté de s'arrêter ! La loi de juillet 2000 rend obligatoire aux communes de plus de 5 000 habitants de proposer un espace d'accueil, mais cela ne concerne que les séjours ponctuels. Certaines familles sont parfois obligées de quitter un terrain dont elles sont propriétaires depuis longtemps.

Qu'en est-il de leur scolarisation ?

Les ruptures de séjour occasionnent des ruptures de scolarité et il y a toujours une méfiance des gens du voyage à l'égard de l'école comme de tous les « gadge » (non Tsiganes en langue romani). Mais c'est principalement au collège que se situent les difficultés. Beaucoup d'adolescents sont inscrits au Cned, et sans un environnement qui accompagne cette forme d'apprentissage, on peut douter de son efficacité. Une des raisons qui expliquent ce phénomène est que les parents commencent la transmission de leur savoir-faire à leurs enfants au moment où ils atteignent l'âge du collège ; ils n'encouragent pas forcément sa fréquentation. Pourtant certains d'entre eux, les femmes notamment, considèrent la culture du voyage comme un enfermement dans des métiers

désuets. Du côté de l'école, on estime trop souvent que ce n'est pas à l'institution de s'adapter aux populations mais au public de se conformer aux dispositifs existants.

Comment l'Éducation nationale aborde cette question ?

Une circulaire de 2002 institue les Casnav (Centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage) qui doivent contribuer à une meilleure application de l'obligation scolaire. On constate des progrès quand les acteurs locaux réussissent à établir une relation de confiance avec les familles. C'est le cas dans un collège de Rouen par exemple, où l'enseignante va à la rencontre des familles pour leur expliquer la liste des fournitures scolaires. C'est dans la mise en œuvre de choses simples et basiques que l'on facilite les relations. Après six ans, une évaluation des Casnav permettrait de faire le point sur les progrès accomplis et d'ajuster les dispositifs. Par ailleurs, il existe une commission nationale consultative des gens du voyage où il est prévu une représentation des ministères concernés. Le siège réservé à l'Éducation nationale n'est jamais occupé alors que les ministères de la Défense et de l'Intérieur sont toujours représentés par deux personnes.

Vous organisez le 11 avril une journée d'étude sur le développement durable. En quoi celui-ci peut-il aider les gens du voyage ?

C'est un biais par lequel on souhaite intervenir sur la question de l'habitat. La norme de haute qualité environnementale est aussi une démarche sociale. En se posant la question de la qualité de l'habitat selon les publics, on peut apporter de nombreuses réponses aux problèmes de logement que rencontrent les gens du voyage en partant de leurs besoins. Cela peut amener à réhabiliter les quartiers parfois insalubres où ils vivent. On appréhende ainsi la question d'un point de vue technique, ce qui la dédramatise et évite les malentendus. Nous organisons aussi beaucoup de formations destinées aux élus et aux acteurs sociaux concernés. N'hésitez pas à consulter notre site Internet !

Discussion sur le texte

Cette interview présente une reconstruction artificielle d'un entretien avec Didier Botton. Cela apparaît dans son caractère très synthétique : les idées sont peu développées, peu expliquées, et le rédacteur utilise beaucoup de mots de liaison pour les associer : or, mais, pourtant... L'interview est le résultat d'un dialogue entre la personnalité qui connaît bien le sujet dont elle parle et le rédacteur qui ne la connaît pas et qui porte la ligne éditoriale du journal. Quels sont les autres types d'articles de presse ?

Le texte comporte quelques sigles de l'Éducation nationale qui en produit énormément : Cned, Casnav... En connaissez-vous d'autres ? Les sigles sont-ils aussi utilisés dans votre pays ?

La notion de fédération apparaît de deux manières : Didier Botton est le directeur de la Fnasat et l'article est publié dans le journal de la fédération Sgen-CFDT. La plupart des organisations en France sont structurées en fédérations qui regroupent et s'appuient sur des structures locales. En connaissez-vous d'autres ? Ce schéma est-il aussi utilisé dans votre pays ?

L'interview présente la situation des Roms, ou Tsiganes, en France et la particularité de ce pays qui ne reconnaît pas les minorités. Qu'en est-il dans le vôtre ? Quelles sont les minorités ? Que leur apporte leur reconnaissance ? Comment sont perçus les gens du voyage ? Comment se passe la coexistence de différentes communautés ?

Débats

Comment améliorer les relations entre différentes communautés installées sur un même territoire ?

Quelles sont les principales discriminations dans votre pays ? Quelles peuvent être leurs conséquences ? Comment les éviter ?

Improvisations théâtrales

Un père et une mère tziganes discutent de la scolarité de leur enfant âgé de 12 ans. Le père souhaite qu'il suive sa scolarité grâce à l'enseignement à distance afin d'apprendre son métier, la mère souhaite qu'il aille à l'école pour avoir davantage de perspectives professionnelles.

Une institutrice se rend dans une famille tzigane pour lui expliquer ses attentes pour la scolarité de leur enfant.

Une famille tzigane a installé sa caravane sur un lieu interdit de la commune. Le maire vient à sa rencontre pour lui demander de la déplacer.

Homophobie

« Encore un livre de pédé ! De l'intérieur d'une discrimination » par Xavier Boutrelle, publié dans le numéro 5 de Quoi de neuf ? Le journal des adhérents du Sgen-CFDT des départements 91, 92, 93, 94 et 95, novembre 2007.

C'est un élève de seconde qui découvre la couverture de *Thérèse Raquin* : une femme y est représentée. Sous la remarque inattendue, l'insulte, à la cantonade, est prête, à tout hasard, et le garçon qui perdrait du temps à lire le livre n'est qu'une forme masculine dégradée et méprisante : un « pédé ». L'insulte proférée marque l'appartenance à un groupe qui se juge supérieur. Retranché derrière ses murailles, il condamne à l'exclusion. Les insultes sont si connues, pour les deux sexes, qu'elles nous viennent toutes en tête patinées par un usage qui confirme que la discrimination est bien vivante...

Les adolescents constituent un groupe où le suicide est important. On sait cependant moins que les adolescents homosexuels sont plus touchés encore, au point que les autorités ont fini par s'en inquiéter. Une étude menée par Marc Shelly à l'hôpital Fernand Vidal de Paris, sur un échantillon masculin, montre que les jeunes homosexuels ont treize fois plus de risques de faire une tentative de suicide que les autres. La cause en est l'intériorisation d'une mauvaise image de soi d'autant plus destructrice que le miroir social la rend intolérable.

Même si les mentalités ont beaucoup évolué, même si le Pacs, par exemple, a officialisé les couples de même sexe, l'image de l'homosexualité véhiculée dans la société reste bien souvent négative. Jusqu'à l'indécence absolue : des supporters de l'Olympique de Marseille ont eu l'idée de vendre des tee-shirts... Présentés comme « pittoresques »,

ils incitaient en réalité à la haine en proposant d'un côté « PDSG » et de l'autre « Anal+ » et « Rectum » afin de s'en prendre le plus ouvertement possible au PSG qui participe à la lutte contre l'homophobie dans le milieu du foot.

Plus silencieusement, l'absence d'image positive dans la transmission des valeurs de génération à génération, dans la famille comme dans les manuels scolaires, handicape plus d'un adolescent. Quant à une mémoire collective qui aiderait à se construire positivement, elle est encore balbutiante : l'actuel secrétaire d'État à la Défense chargé des Anciens combattants s'est dit favorable à l'apposition, en 2008, d'une plaque à la mémoire des déporté(e)s homosexuel(e)s aux camps de Schirmeck et de Struthof en Alsace. Ancien déporté décédé en 2006, Pierre Seel en avait exprimé des années la revendication. Il avait témoigné du supplice de son ami, jeté nu, un sceau métallique sur la tête, aux chiens du camp. Des femmes déportées pour les mêmes raisons ont témoigné de longue date de leur condition de prostituées dans les camps...

L'adolescente ou l'adolescent qui révèle son homosexualité court des risques à la fois familiaux et sociaux : être mal compris, rejeté, moqué, insulté, battu. Selon les chiffres de SOS Homophobie publiés à la rentrée, en milieu scolaire : 29 % des cas de rejet sont dus à la moquerie, 26 % à l'injure. Dans 5 % des cas il y a coups et blessures, dans 46 % des cas ces faits sont permanents ou renouvelés. Dans 21 % des cas, ils proviennent de l'institution elle-même : encadrement et administration. 44 % des victimes n'ont jamais osé parler de leur agression. Le chercheur Michel Dorais rappelle de son côté que beaucoup d'adultes sensibles à ces faits craignent d'être traités de « pédophiles » s'ils viennent en aide aux adolescents.

Les discriminations se cumulent. Publiée dans un numéro de la revue de l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation à la santé), une étude du psychologue Éric Verdier montre que l'homosexualité, un niveau modeste et une couleur de peau qui n'est pas blanche nourrissent encore plus la discrimination et conduisent aux comportements à risque. Dans les cités de banlieue, il ne fait pas bon être « gay », surtout si l'on est issu de l'immigration. L'article de Mustapha Kessous (*Le Monde* du 29 janvier 2006) témoignait de cet état de fait : « Insultés, brutalisés, culpabilisés, les homosexuels, dans les quartiers, sont plus qu'ailleurs contraints à la clandestinité ou au départ. »

Faut-il faire comme si de rien n'était ? Même les pays les plus rétrogrades ne peuvent étouffer les revendications qui se font jour. En Europe, en France, les législations ont beaucoup évolué. La création de la Halde est un signe fort de détermination politique. Dans notre champ professionnel, certains rectorats, dont ceux de Créteil et de Versailles, passent des conventions avec des associations de lutte contre l'homophobie. Celles-ci proposent des modules de sensibilisation adaptés aux différents publics scolaires.

Les statistiques, les chiffres restent pourtant inquiétants. La reconnaissance positive de la différence, de toute différence, est au cœur de la question et l'école doit mener le combat quotidiennement.

Discussion sur le texte

Publié dans le journal d'un syndicat, l'article de Xavier Boutrelle a une dimension militante : comme tous les textes argumentatifs il est écrit pour convaincre, mais cela va au delà, le but de l'écriture est ici de mobiliser, d'inciter à agir, à « mener le combat ». Cela donne lieu à une accroche spectaculaire, un plan logique et toute une série de preuves qui peuvent être des témoignages ou des chiffres qui renforcent l'efficacité de l'article. Connaissez-vous d'autres procédés de l'argumentation ?

On note que le texte est écrit dans un registre soutenu : *proféré, pâtiné, balbutiante...* Connaissez-vous d'autres mots du registre soutenu ?

Si le thème de l'homophobie n'est pas nouveau, il semble qu'il ait été longtemps tabou et il pose la question du non-dit, de l'implicite par rapport aux traumatismes qu'elle occasionne, comme d'ailleurs toutes les discriminations. Comment expliquer le silence, la forme d'omerta qui les entoure ?

Débats

Quelles sont les principales discriminations dans la société où vous vivez ? Comment se manifestent-elles ? Comment agir ?

Au niveau de l'école, le texte montre sa responsabilité dans l'image de soi qu'elle offre aux élèves. De ce point de vue, comment peut-elle aider davantage les adolescents dans la construction de leur personnalité ?

Improvisations théâtrales

Le président du PSG explique à un supporter l'action du club contre l'homophobie.

Un éditeur de manuel de littérature discute avec un collaborateur du sommaire du livre en cours. Il souhaite introduire davantage de diversité parmi les auteurs.

La « Gay pride » a lieu dans quelques jours. Un groupe d'étudiants envisagent de manifester, mais tous ne sont pas du même avis.

Wikipédia

« Faire de la com' sur Wikipédia sans passer pour un vandale » par Nicolas Kayser-Bril, paru sur le site Rue 89 le 27 mai 2008.

Vous vous souvenez du *Wikiscanner*, qui permet de repérer les modifications de Wikipédia effectuées depuis les ordis de grosses boîtes ? Parmi les institutions épinglees l'été dernier, plusieurs continuent à modifier des articles les concernant.

La mairie de Marseille, par exemple, sévit encore sur l'encyclopédie, barbouillant la page de Renaud Muselier pour rendre service à Jean-Claude Gaudin. Au ministère de l'Économie, on prend beaucoup de mal à polir l'image de Claude Allègre. La ville de Detroit, aux États-Unis, efface un paragraphe sur la condamnation de son maire au lendemain du jugement.

Des entreprises aux ONG en passant par les collectivités locales, de nombreuses organisations n'ont pas encore pris la mesure de ce que représente l'encyclopédie collaborative en ligne. Tous les jours, 10 % des internautes consultent Wikipédia (d'après Alexa). C'est la première source d'information pour les étudiants, les journalistes et la plupart des décideurs. Une phrase mal tournée sur une notice influe beaucoup plus que le meilleur des communiqués de presse.

Le scandale du *Wikiscanner*, l'été dernier, a permis aux journalistes et à leurs lecteurs de laisser libre court aux théories du complot. Les modifications effectuées depuis des ordinateurs du Vatican ou de la CIA représentaient la preuve ultime : « ils » nous manipulent !

Dans certains cas, comme à la mairie de Levallois, la fréquence et le nombre des modifications pouvaient faire penser à une stratégie concertée. Mais la plupart de ces actions étaient simplement le fait d'employés à l'humeur fripouille. Pour les organisations, l'assimila-

tion par les médias entre la marque et l'employé peut engendrer des dégâts considérables en termes de relations publiques.

Par ailleurs, tout le réseau d'une boîte peut se faire bloquer par les « wikipédiens » si un employé se fait trop vandale. Le ministère de la Justice américain en a fait les frais fin avril, après qu'un employé a fait obstruction sur l'article d'un lobby pro-israélien. Même chose pour le ministère de la Santé britannique, accusé d'hyperactivité.

Comment concilier Wikipédia et entreprise ? Le ministère de la Justice néerlandais a pris une décision drastique : interdiction à tous les employés d'utiliser Wikipédia.

Certains, particulièrement mal inspirés, incitent les directeurs de com' à vandaliser les pages assez discrètement pour ne pas se faire remarquer. C'est le cas de Jessica Bowman, directeur chez Business.com, qui préconise, entre autres manœuvres à la petite semaine, d'enterrer les paragraphes contentieux sous des tonnes de texte futile.

Il existe pourtant d'autres façons de faire. Communiquer sur Wikipédia bouleverse les habitudes des relations publiques. Sans pour autant empêcher les entreprises de faire valoir leur version des faits. La communauté anglophone a créé des règles spécifiques pour les entreprises. Bien qu'elles n'aient pas été traduites en français, les grandes lignes restent les mêmes.

Le gouvernement allemand forme ses experts pour participer à Wikipédia.

Comme l'explique Julien Levrel, qui prépare une thèse de sociologie sur Wikipédia, l'encyclopédie se fonde avant tout sur les individus. Impossible de créer un compte *corporate*, puisque Wikipédia ne permet pas à plusieurs utilisateurs de partager le même identifiant.

Même son de cloche chez Wikimédia, qui gère tout ce qui ne touche pas au contenu de l'encyclopédie, où l'on martèle que seuls les individus importent, qu'ils soient mandatés par une organisation ou non. Le service com' d'une organisation devrait commencer par créer des comptes utilisateurs pour chacun de ses membres, dans le respect des règles de nomenclature. Bien qu'il soit formellement autorisé d'utiliser son vrai nom, la communauté préfère les pseudonymes.

Sans doute y a-t-il un pas psychologique à franchir avant que le dircom' d'Air France intervienne sur Wikipédia en tant que Brou-brou48...

Ensuite, il s'agit de respecter les règles applicables à tout Wikipédien. Julien Levrel cite en exemple le gouvernement allemand, qui a formé des experts pour qu'ils complètent l'encyclopédie. À la fois porteurs de connaissances et informés des us et coutumes du monde de l'*open-source*, ils en deviennent « sans doute les *meilleurs* wikipédiens. »

Les communicants, affolés par l'irruption d'un canal nouveau dans le paysage audiovisuel, semblent désemparés et se sentent impuissants. Pourtant, rien ne les empêche de défendre leur entreprise sur Wikipédia. Il suffit d'apprendre à communiquer à double-sens, en prenant en compte l'avis de ceux qui reçoivent le message.

Discussion sur le texte

Le thème de l'article, Wikipedia, est particulièrement moderne et il semble plutôt destiné aux jeunes. Cela apparaît dans le vocabulaire plutôt familier : boîte, ordi, com', dircom'... qui rapproche le texte du langage oral, notamment avec les mots qui ne sont pas prononcés entièrement, selon le principe du moindre effort, caractéristique du langage oral. Connaissez-vous d'autres mots qui ne sont pas toujours prononcés entièrement ?

On peut qualifier l'organisation du texte d'exploratoire, contrairement au texte précédent, démonstratif. Il explore un sujet à partir de différentes sources. Quel type de plan vous semble le plus agréable à la lecture ?

Wikipédia fait partie des sites les plus visités dans le monde, il représente un des aspects des bouleversements entraînés par la généralisation du réseau internet. Connaissez-vous son fonctionnement ?

Quelles conséquences engendre-t-il sur le savoir et l'économie du savoir ? Quels sont ses apports ? Quels risques représente-t-il ?

Wikipédia est une des principales ressources gratuites de l'internet. En connaissez-vous d'autres ?

Débats

Les technologies de l'information et de la communication bouleversent notre relation au savoir. Quelles peuvent en être les conséquences ? Avec Open Office et Wikipédia, l'internet offre beaucoup de ressources gratuites. Sont-elles une chance pour les consommateurs ou une menace pour l'économie ?

Improvisations théâtrales

La campagne électorale des élections municipales se prépare. Le candidat envisage avec son conseiller les différents moyens d'accroître sa visibilité, notamment sur internet.

Un jeune retraité a constaté des propos diffamatoires à son sujet sur Wikipédia. Il rencontre le représentant national de l'encyclopédie avant d'engager une action en justice.

Les *blogs* d'élèves se multiplient au lycée. Les enseignants se concertent pour répondre au phénomène et protéger les élèves des risques auxquels ils s'exposent.

Histoire et politique

Interview de Gérard Noiriel, président du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire, parue dans la revue de la fédération Sgen-CFDT, Profession Éducation, numéro 169, octobre 2007.

Quand a été créé le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire ? Quels sont ses buts ? ses actions ?

Le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) a été créé au printemps 2005, au lendemain du vote de la loi du 23 février 2005 qui voulait imposer aux professeurs d'enseigner le bilan « positif » de la colonisation. À la même époque, l'un de nos collègues, l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, a été menacé d'un procès en justice par une association parce que le contenu de son livre sur l'histoire de l'esclavage ne plaisait pas à ses membres. Ces deux événements constituaient à nos yeux des illustrations flagrantes d'une remise en cause du principe d'autonomie de la recherche historique, essentiel dans une démocratie. Nous avons alors décidé de créer une association pour défendre notre autonomie face à ces pressions de tous ordres. Le CVUH est une association militante, fondée sur le bénévolat. Nous ne recevons aucune subvention. Nos seules ressources proviennent des cotisations de nos adhérents (et tout le monde peut adhérer au CVUH). Nous organisons des colloques, des journées d'information et des conférences, de notre propre chef ou en partenariat avec d'autres structures, notamment syndicales. Notre site internet est aujourd'hui très fréquenté car il éclaire la plupart des thèmes mis au centre de l'actualité qui ont un rapport avec l'histoire (lettre de Guy Môquet, esclavage, colonisation, immigration...). Le CVUH lance ce mois-ci une collection d'ouvrages aux éditions Agone dont j'ai signé le premier volume, intitulé : *À quoi sert l'identité nationale*.

Comment le discours politique pourrait-il faire un bon usage de l'histoire ?

À notre avis, il n'existe pas de « bon usage » politique de l'histoire. Par définition, la politique est un domaine où les discours sont partisans, conflictuels, au service des intérêts les plus divers. Notre but n'est nullement de jouer les experts *ès passé* en affirmant que les politiques ou les citoyens qui se réfèrent à l'histoire se « trompent ». Notre but, c'est au contraire d'invalider les discours de vérité que développent les politiques qui cherchent à légitimer leurs propos en se référant à l'histoire. Le discours politique sur l'histoire est un discours mémoriel. En tant que tel il est légitime, mais il ne doit pas être confondu avec l'histoire en tant que savoir scientifique. À la différence de l'association Liberté pour l'histoire qui dénonce les lois mémorielles, nous estimons que ce n'est pas à nous, historiens, de régenter la mémoire collective. Il s'agit là d'une question politique qui concerne tous les citoyens. C'est à eux de dire quel peut être le bon usage politique de l'histoire. Le rôle civique des historiens est de défendre l'autonomie de leurs recherches, de les diffuser au delà du cercle des spécialistes, et de combattre la confusion entre histoire et mémoire.

Quels liens établissez-vous entre l'immigration et le mouvement social ?

Depuis mon premier livre (*Longwy, immigrés et prolétaires*, publié en 1984 et tiré de ma thèse) jusqu'à mes derniers écrits, j'ai toujours insisté sur le fait que l'immigration était une dimension de la question sociale, et pour une large part une composante de l'histoire ouvrière de la France. C'est cette dimension sociale que les médias et aussi les politiques ont le plus souvent tendance à occulter aujourd'hui.

Vous venez de publier *Immigration, antisémitisme et racisme en France*. Comment ont évolué ces notions dans le débat public ?

Je ne peux pas résumer un ouvrage de 715 pages en quelques lignes. Je vous renvoie donc à ce livre. Je me contenterai de souligner que le mot *immigration* a fait irruption dans le vocabulaire français au cours des années 1880, au moment même où émerge le nationa-

lisme. C'est pourquoi, en France, l'immigration a toujours été vue comme un « problème ». Antisémitisme et racisme sont des termes qui sont apparus pendant l'affaire Dreyfus. Au départ, il s'agissait d'idéologies ou de programmes politiques explicites. Jusque dans les années 1930, l'antisémitisme était vu en France comme la principale forme de racisme. C'est seulement après la Seconde guerre mondiale, que la dénonciation du racisme s'est élargie à la question coloniale. Aujourd'hui, l'antisémitisme et le racisme n'alimentent plus des idéologies ou des programmes politiques explicites, car la loi réprime ce genre de discours publics. De nos jours, l'antisémitisme et le racisme relèvent essentiellement de la sphère des préjugés, de l'intolérance, voire la haine à l'égard des autres cultures. Nous manquons actuellement d'outils conceptuels pour comprendre comment se fabriquent les stéréotypes qui contribuent à stigmatiser les immigrés. Les analyses et les discours « antiracistes », venus du passé, sont de moins en moins pertinents pour éclairer les problèmes actuels.

Discussion sur le texte

Contrairement à l'interview précédente, celle-ci se caractérise par un registre soutenu, voire livresque : *de notre propre chef, ès, conceptuel...* On peut noter la polysémie du mot *chef*, connaissez-vous d'autres mots français qui ont plusieurs sens selon leur contexte ?

Si l'expression *de notre propre chef* peut sembler vieillie, d'autres mots inscrivent le texte dans la modernité, comme *stigmatiser* ou *mémoriel*. Dans les deux cas il s'agit de néologismes créés par suffixation, en connaissez-vous d'autres construits de cette manière ?

L'interview de Gérard Noiriel a pour objet les relations entre la politique et l'histoire. De quelle nature peuvent-elles être, en France ou dans votre pays ?

Il montre aussi comment l'immigration a souvent été mal perçue, les immigrés étant parfois désignés comme les boucs émissaires des difficultés du pays. Et dans votre pays, qu'en est-il des mouvements de personnes ? Comment sont perçus ceux qui viennent ? et ceux qui partent ?

Le Comité de vigilance présidé par Gérard Noiriel est une association de type 1901, c'est-à-dire à but non lucratif. Le nombre d'associations est considérable en France. Ce statut permet de créer des personnes morales (par opposition aux personnes physiques), ce qui est utile pour toutes les actions collectives, caritatives, humanitaires... mais aussi aux entreprises auxquelles elles peuvent donner une forme embryonnaire. Le phénomène associatif existe-t-il aussi dans votre pays ? Quelles formes peuvent prendre les personnes morales ?

Débats

Comment entretenir la mémoire des guerres et des crimes du passé ?

L'histoire peut-elle échapper à la politique ?

L'immigration est-elle une chance ou un handicap ?

Improvisations théâtrales

Un président d'association rencontre un élu pour obtenir un financement.

Un jeune s'apprête à quitter sa famille pour faire carrière dans un autre pays. La veille de son départ, ses parents lui donnent leurs derniers conseils et recommandations...

Une famille accueille une jeune fille au pair. Le premier soir, on lui présente les tâches qui l'attendent et les particularités de son nouveau pays.

Palme d'or

« *Entre les murs : une palme d'or, et après ?* » par Olivier de Bruyn publié sur le site Rue 89 le 11 juin 2008.

C'était il y a deux semaines, à Cannes. Palme d'or surprise, *Entre les murs*, de Laurent Cantet raflait la mise à la barbe des favoris... Quelles conséquences pour le cinéaste et ses comédiens ? Quel avenir commercial pour le film ? Quid des éventuelles récupérations politiques ? Et maintenant, les Oscars ? Éléments de réponses.

Cannes, dimanche 25 mai. Sur la scène du palais des festivals, Sean Penn, président du jury, annonce à la surprise générale que la palme d'or est décernée à *Entre les murs*, de Laurent Cantet. Une sorte d'événement national : le cinéma français n'avait pas connu une telle consécration depuis 1987 et *Sous le soleil de Satan*, de Maurice Pialat. Le film, qui plante sa caméra dans une classe d'un collège parisien, suit au plus près les élèves et leur prof (incarné par François Bégaudeau, auteur du bouquin homonyme) et enregistre avec une subtilité rare les mots et les maux de la société française.

Immédiatement, branle-bas de combat médiatique. Communiqués euphoriques des politiques (Darcos, à ma droite ; Lang, à ma gauche) saluant, chacun à sa manière, ce film vantant prétendument quelques mérites républicains. L'ont-ils vu ? Non, bien sûr. Cavalcade des radios et télévisions, lancées aux basques des ados du collège Françoise Dolto. Des anonymes, hier. Des quasi-stars au lendemain des festivités cannoises. « C'est un peu l'effet *Coupe du monde*, explique en souriant Carole Scotta, productrice. On s'est efforcé, en accord avec le directeur du collège, de protéger les gamins. Ils ont des examens à passer. La rentrée est encore loin... Concernant les politiques, il convient d'abord qu'ils découvrent le film avant de juger s'il est récupérable ou non. Christine Albanel va assister à une projection cette semaine. Après, on verra. »

Ironie de l'histoire : *Entre les murs* n'a été sélectionné au festival de Cannes qu'au tout dernier moment, une semaine après les autres films, dont les deux concurrents français, *Un conte de Noël* d'Arnaud Desplechin et *La Frontière de l'aube*, de Philippe Garrel.

Scepticisme chez les sélectionneurs ? C'est le moins que l'on puisse dire. Une palme tient parfois à pas grand-chose... Les producteurs et distributeurs (Haut et Court), défenseurs depuis des lustres d'une certaine idée de l'indépendance, rassemblent leurs souvenirs, comme Simon Arnal, producteur :

« À Cannes, on avait l'impression d'arriver masqués. Certains nous disaient *Ah, c'est vous le troisième film !* Cet anonymat nous a peut-être servi. Il y avait une certaine attente. »

Le retard à l'allumage dans la sélection a toutefois posé de sérieux problèmes à l'équipe de Cantet. Parallèlement à la compétition, se déroule en effet « le Marché du film » qui, comme son nom l'indique, permet aux acheteurs du monde entier d'acquérir des œuvres pour les distribuer ensuite sur leur territoire.

Problème : retenu plus tard en compétition que ses confrères, *Entre les murs* peine à trouver des salles au « Marché ». Pire : les meilleurs créneaux horaires sont déjà squattés. Simon Arnal poursuit :

« Des petites salles, des conditions de projection moyenne, une concurrence féroce (une des séances d'*Entre les murs* affrontait les vingt minutes en avant-première de *Mesrine*), bref, ce n'était pas l'idéal. Pourtant, on sentait déjà un accueil favorable des acheteurs étrangers. Une semaine avant la palme, *Entre les murs* était vendu à une trentaine de pays. »

La consécration du 25 mai n'inverse évidemment pas la tendance. *Entre les murs* double son chiffre à l'export (55 pays acquéreurs, à ce jour) et, pour la première fois, une fiction de Laurent Cantet sera distribuée en Asie : Hong-Kong, Taïwan, Corée et, peut-être, Japon. On souhaite bon courage aux équipes de doublage locales...

Surtout, l'excellent accueil cannois attire les convoitises des gros distributeurs (en particulier américains) et motive ceux qui, en Europe, soutiennent depuis toujours le cinéaste. Ce *buzz* les incite à avancer la date sortie du film. La France, bien sûr, ne peut pas rester à la traîne. Du coup, initialement prévue pour le 15 octobre, la sortie aura lieu le 24 septembre, le même jour que *Faubourg 36*, le nouveau

Christophe Barratier (auteur des *Choristes*). Un changement de date également dû à la stratégie, comme le précise Carole Scotta :

« Soyons clairs : pour qu'un film puisse concourir aux Oscars, il faut qu'il soit sorti sur les écrans avant la fin septembre. On ne pouvait pas négliger cette perspective. »

Le nombre de copies est lui aussi revu à la hausse. Laurence Petit, directrice de la distribution, explique :

« Les demandes sont innombrables. Dès le lundi 26 mai, notre standard téléphonique explosait. Tout le monde veut montrer la palme d'or dès sa sortie, alors que, en temps normal, certains n'auraient programmé le film qu'en troisième semaine d'exclusivité. »

Double structure de production et de distribution, Haut et court a toujours été convaincu du potentiel commercial du film. Même si la prudence règne, la palme d'or ne douche évidemment en rien l'optimisme ambiant. Au lieu des 200 copies prévues à l'origine, *Entre les murs* sortira finalement dans une combinaison de 300 à 350 copies.

Carole Scotta soupire :

« On nous parle de succès, voire de triomphe, depuis quinze jours, mais pour l'instant, il n'est qu'honorifique. On croyait au film avant Cannes. On y croit encore plus après, certes... Mais, jusqu'au 24 septembre, à part pour la notoriété et les ventes à l'étranger, rien ne changera pour nous. »

Une chose est sûre, nuance Simon Arnal, les prochains films de Laurent Cantet se financeront plus facilement :

« Il pourra faire ce qu'il a envie de faire. Mais pour nous, en effet, il est trop tôt pour se prononcer. Si le succès commercial est au rendez-vous, nous serons plus solides. Sinon... »

Enjeu de taille ! Pour Haut et Court, soit, mais aussi pour un certain cinéma français. Celui qui, depuis quelques années, subit de plein fouet les difficultés rencontrées par l'ensemble de la chaîne de financement, récemment mises en lumière par le Club des 13. Explications de Carole Scotta :

« La palme d'or a suscité une euphorie, mais tout n'est pas devenu rose du jour au lendemain. Les films français se vendent beaucoup moins bien à l'étranger depuis quelques années et ce n'est pas un hasard. La réussite de *Entre les murs* à l'exportation prouve qu'il faut continuer à aider la mise en œuvre de tels films. »

Laurence Petit insiste :

« Ce prix est le résultat d'un travail fidèle de dix ans avec un auteur. Mais sans les fonds publics, en l'occurrence la coproduction de France-Télévision et l'avance sur recettes, il aurait été impossible de le financer. »

Sans une politique culturelle volontariste, pas de *Entre les murs* ? Il y a de ça. Et sans elle, plus généralement, des problèmes insurmontables pour les fictions conjuguant singularité esthétique et désir de rencontrer le public. « La palme d'or nous a fait énormément plaisir », conclut Carole Scotta. Vu le nombre de réactions enthousiastes reçues le soir même sur nos mails et nos portables, beaucoup de gens, dans le cinéma français, partagent notre joie. *Entre les murs* a été produit pour 2,5 millions d'euros, sans casting ni formule scénaristique prémâchée. Qu'il soit honoré de la sorte prouve que, plus que jamais, il faut aider le cinéma vraiment indépendant. »

Discussion sur le texte

Après l'événement de la Palme d'or du festival de Cannes attribuée à *Entre les murs*, film décrivant le quotidien d'un collège dans un environnement urbain, l'article présente les réactions et les conséquences. Une grande partie du texte est constituée de paroles rapportées où l'on trouve beaucoup de caractéristiques du langage oral : vocabulaire familier (prof, lustres, bouquin, *buzz...*) et aussi des emplois métaphoriques de mots courants : *la fréquentation a explosé, la palme d'or ne douche en rien l'optimisme ambiant*. Connaissez-vous d'autres emplois métaphoriques de ce type ?

Le texte oppose le cinéma commercial et le cinéma indépendant. Que recouvrent pour vous ces dénominations ? Comment s'organise l'économie du cinéma ?

Le festival de Cannes est emblématique de la foule des festivals qui ont lieu pendant l'été en France. En connaissez-vous d'autres ? Quels sont les principaux festivals dans votre pays ?

Le texte insiste sur la nécessité de protéger les élèves du collège qui ont participé au tournage du film. Comment la comprenez-vous ?

Débats

Comment financer la culture ? L'État doit-il intervenir ? De quelle manière ?

L'école est-elle un bon sujet de roman, de film ?

Les palmarès sont-ils indispensables aux festivals. N'y a-t-il pas d'autres moyens de valoriser les créations artistiques ?

Improvisation théâtrale

Après le succès d'*Entre les murs*, les enseignants rencontrent le principal pour déterminer comment répondre aux innombrables demandes de la presse.

Le jury du festival se réunit pour déterminer à qui attribuer la palme d'or. Les avis divergent...

Le producteur d'un long métrage doit recruter un ou une assistante. Il s'entretient avec un ou une candidate.

Compléments internet

Dictionnaires et encyclopédies

Le Trésor de la langue française (TLF) est un dictionnaire des noms communs des plus complets avec des articles fort détaillés, réalisé par le Centre national de la recherche scientifique.

- <http://atilf.atilf.fr>

Grand dictionnaire terminologique de la langue française, réalisé au Canada.

- http://www.granddictionnaire.qc.ca/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp

Dictionnaire adapté du Littré, dictionnaire de référence au XIX^e siècle.

- <http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/>

S'il faut toujours vérifier les informations qu'elle diffuse, Wikipédia reste l'encyclopédie en ligne la plus importante et la plus consultée.

- <http://fr.wikipedia.org/wiki/>

Universalis est l'encyclopédie française de référence réalisée par des chercheurs, offerte pour sept jours d'essai gratuit.

- http://www.universalis.fr/index_decouv.php

Ressources pédagogiques

Plusieurs portails spécialisés dans l'enseignement du français langue étrangère proposent d'innombrables ressources.

- http://personales.mundivia.es/jcnieto/Index_fr.html

- <http://www.franparler.org/>
- <http://www.fle-inalco.com/liens/liensdet.htm>

Presse française

La plupart des quotidiens nationaux et régionaux français publient leurs articles sur internet.

- <http://www.lefigaro.fr>
- <http://www.lemonde.fr>
- <http://www.liberation.fr>
- <http://www.lesechos.fr>
- <http://www.rue89.com>
- <http://www.ouest-france.fr>
- <http://www.leparisien.fr>

Improvisations théâtrales

Pour préparer les improvisations théâtrales ou trouver de nouveaux sujets, l'Atelier impro offre de nombreuses ressources.

- <http://atelierimpro.lightbb.com/>

Tricher aux examens

Particulièrement denses, les sites français de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères décrivent notamment l'organisation du système éducatif.

- <http://www.education.gouv.fr>
- <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr>

On trouvera une présentation des universités françaises à l'adresse suivante.

- <http://www.amue.fr/presentation/sites-des-universites>

Livres électroniques

Paperblog sélectionne les meilleurs billets publiés sur des *blogs*.

- <http://www.paperblog.fr>

La Bibliothèque nationale de France donne en libre accès un grand nombre d'œuvres du domaine public numérisées au format pdf.

- <http://gallica2.bnf.fr>

La démarche du Projet Gutenberg est semblable, mais le site est multilingue et les œuvres sont au format texte.

- http://www.gutenberg.org/wiki/Main_Page

On trouve aussi sur la bibliothèque de Google de nombreuses pages en libre accès.

- <http://books.google.fr>

Zazieweb se présente comme le portail des e-lecteurs. Il publie notamment la liste des éditeurs français.

- <http://www.zazieweb.fr>

Vivre poète

Éric Dubois dispose d'un site officiel.

- <http://www.ericdubois.fr>

Poeziebao est un journal permanent consacré à l'actualité de la poésie.

- <http://poezibao.typepad.com/poezibao>

Beaucoup de poèmes classiques sont accessibles en libre accès.

<http://poesie.webnet.fr>

Le Centre national du livre a pour vocation d'aider auteurs, éditeurs et libraires.

- <http://www.centrenationaldulivre.fr>

Grèves et manifestations

L'Insee publie de nombreuses statistiques décrivant la société française. Présentation du paysage syndical des années 2000 à l'adresse suivante.

- http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=donsoc06yt

Brève histoire du mouvement social en France à l'adresse suivante :

- <http://leruisseau.iguane.org>

Voici les sites des principaux syndicats français.

- <http://www.cgt.fr>
- <https://www.cfdt.fr>
- <http://www.force-ouvriere.fr>
- <http://www.cftc.fr>
- <http://www.cfecgc.org>
- <http://www.fsu.fr>
- <http://www.solidaires.org>
- <http://www.unsa.org>

Le Conseil d'orientation des retraites publie de nombreuses études sur la situation des retraites en France.

- <http://www.cor-retraites.fr>

L'Europe en Irlande

Le Traité de Lisbonne est publié intégralement sur le site de l'Union européenne

- http://europa.eu/lisbon_treaty/index_fr.htm

Le portail de l'Union européenne est traduit dans toutes les langues de l'Union.

- http://europa.eu/index_fr.htm

La revue du *Monde diplomatique* a publié une brève histoire de la construction européenne jusqu'en 2004, plus complète sur le site de l'Union européenne.

- <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/histoire>
- http://europa.eu/abc/index_fr.htm

On trouvera sur le portail suivant le site de tous les instituts de sondages et leur dernières publications.

- http://www.netguide.fr/Instituts_De_Sondages

Tsiganes

Journal où est parue l'interview de Didier Botton.

- <http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1632.html>

Site internet de la fédération présidée par Didier Botton.

- <http://www.fnasat.asso.fr>

Site de la Haute autorité de lutte contre les discriminations, créée en 2004.

- <http://www.halde.fr/>

Portail de la lutte contre les discriminations

- <http://www.stop-discrimination.info/881.0.html>

Conseil de l'Europe.

- <http://www.coe.int>

Site complet sur les Tsiganes et leur histoire.

- <http://mayvon.chez-alice.fr>

Homophobie

Journal où figure l'article de Xavier Boutrelle.

- http://www.sgen-cfdt-versailles.org/article.php?id_article=296

Ressources pédagogiques et éducatives relatives à l'homosexualité, l'homophobie, l'orientation sexuelle, l'altersexualité et le sexisme.

- <http://homoedu.free.fr>

Site de lutte contre l'homophobie qui publie un rapport annuel.

- <http://www.sos-homophobie.org>

Wikipédia

Portail des logiciels libres.

- <http://www.framasoft.net/rubrique2.html>

La société américaine Alexa analyse le réseau internet et publie notamment un palmarès des sites les plus visités par pays et dans le monde entier.

- <http://www.alexa.com>

Histoire et politique

Journal où est parue l'interview de Gérard Noiriel.

- <http://sgen-cfdt.org/actu/article1489.html>

Site du Comité de vigilance présidé par Gérard Noiriel.

- <http://cvuh.free.fr>

De nombreux sites sont consacrés à l'histoire de France et du monde.

En voici deux exemples.

- <http://www.histoiredefrance.net>
- <http://www.herodote.net/>

Association Liberté pour l'histoire.

- <http://www.lph-asso.fr>

Palme d'or

Site officiel du Festival de Cannes.

- <http://www.festival-cannes.fr/fr.html>

Le producteur d'*Entre les murs*, avec notamment la bande annonce du film.

- <http://www.hautetcourt.com/index.php>

Revue spécialisée dans le cinéma ;

- <http://www.cahiersducinema.com/>
- <http://www.revue-positif.net/>

Deux portails listent les principaux festivals organisés en France.

- <http://www.francefestivals.com/>
- <http://www.festivals-en-france.com/>

Glossaire

Pour faciliter la compréhension des textes, le glossaire ci-dessous explicite les sigles, les emprunts à l'anglais et les noms propres.

ARAGON, Louis (1897-1982) : poète français, auteur des *Yeux d'Elsa* en 1942.

ALBANEL, Christine : femme politique française née en 1955, ministre de la Culture et de la Communication depuis 2007.

ALLÈGRE, Claude : géochimiste et homme politique français né en 1937, ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie de 1997 à 2000.

BARRATIER, Christophe : cinéaste français né en 1963, réalisateur des *Choristes* en 2004.

BÉGAUDEAU, François : écrivain français né en 1971, auteur de *Fin de l'histoire* en 2007.

BERLAND, Emmanuel : poète français né en 1957, auteur de *Nu et son fantôme* en 2006.

BLOG : mot formé à partir de *web log*, site internet constitué de billets écrits régulièrement dans l'ordre chronologique sur lesquels chaque lecteur peut apporter des commentaires.

BOUVET, Laurence : poétesse née en 1966, auteure de *Melancholia* en 2007.

BRASSENS, Georges (1921-1981) : parolier, musicien et chanteur français, auteur des *Copains d'abord* en 1964.

BUZZ : de l'anglais signifiant « bourdonnement », technique commerciale qui consiste à faire du bruit autour d'un nouveau produit.

CANTET, Laurent : réalisateur français né en 1961, lauréat de la Palme d'Or lors du Festival de Cannes en 2008 pour son film *Entre les murs*.

CASNAV : Centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage.

CFDT : Confédération française démocratique du travail.

CFE-CGC : Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres.

CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens.

CGT : Confédération générale du travail.

CIA : Central Intelligence Agency (Agence américaine de renseignement).

CNED : Centre national d'enseignement à distance.

COMPTE CORPORATE : compte d'une entreprise.

CVUH : Comité de vigilance face aux usages de l'histoire.

HAUT ET COURT : société de production cinématographique fondée par Simon Arral et Laurence Petit.

INSTITUT CSA : société d'enquête d'opinions.

DÁIL : Parlement de la République d'Irlande.

DARCOS, Xavier : homme politique français, ministre de l'Éducation nationale depuis 2007.

DESPAX, Jean-Luc : poète français né en 1968, auteur de *Des raisons de chanter* en 2008.

DESPLECHIN, Arnaud : cinéaste français né en 1960, réalisateur de *La sentinelle* en 1992.

DORAIS, Michel : sociologue québécois, spécialiste du genre et des sexualités, auteur avec Éric Verdier de *Sains et saufs, petit manuel de lutte contre l'homophobie à l'usage des jeunes* en 2005.

DREYFUS, Ariane : poétesse française née en 1958, auteur de *L'inhabitable* en 2006.

ÉLUARD, Paul (1895-1952) : poète français, né à Saint-Denis, auteur de *Poésie ininterrompue* en 1946.

ENCRES VIVES : revue de poésie d'avant-garde, fondée en 1960.

FERRAT, Jean : parolier, musicien et chanteur français né en 1930, auteur de *Nuit et brouillard* en 1963.

FERRÉ, Léo (1916-1993) : parolier, musicien et chanteur français franco-monégasque, auteur de *On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans* en 1987.

FILLON, François : homme politique français né en 1954, Premier ministre depuis 2007.

FRANCE-TÉLÉVISION : groupe audiovisuel national français.

FSU : Fédération syndicale unitaire.

GARREL, Philippe : acteur et réalisateur né en 1948, auteur des *Amants réguliers* en 2005.

GAUDIN, Jean-Claude : homme politique français né en 1939, actuellement maire de Marseille.

HALDE : Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

HIGH-TECH : haute technologie.

INPES : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

JOYCE, James (1882-1941) : écrivain irlandais, auteur de *Ulysse* en 1922.

KESSOUS, Mustapha : journaliste français né en 1969.

LANG, Jack : homme politique français, né en 1939, député actuel de la sixième circonscription du Pas-de-Calais, département dans la nord de la France.

LEVALLOIS-PERRET : ville française située en banlieue parisienne, peuplée de 62 500 habitants.

LEVREL, Julien : sociologue français.

MP3 : abréviation de MPEG-1/2 Audio Layer 3, format le plus courant des fichiers musicaux.

MUSELIER, Renaud : homme politique français, vice-président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale depuis 2007.

MÔQUET, Guy (1924-1941) : militant communiste, fusillés en représailles après la mort de Karl Hotz, passé dans l'histoire comme un des symboles de la Résistance française.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE : club de football de la ville de Marseille.

ONG : Organisation non gouvernementale.

OPEN SOURCE : désignation des logiciels dont la licence respecte des critères précisément établis par l'Open Source Initiative, c'est-à-dire la possibilité de libre redistribution, d'accès au code source, et de travaux dérivés.

OPT-OUT : clause d'exemption dans un traité.

PACS : Pacte civil de solidarité, contrat conclu entre deux personnes majeures, quel que soit leur sexe, pour organiser leur vie commune.

PENN, Sean : acteur et cinéaste américain né en 1960.

PÉTRÉ-GRENOUILLOT, Olivier : historien français.

PIALAT, Maurice : réalisateur français né en 1925, auteur de *Van Gogh* en 1991.

PRÉVERT, Jacques (1900-1977) : poète et scénariste français, auteur de *Paroles* en 1946.

PSG : Paris Saint-Germain, club de football parisien.

QUATREMER, Jean : journaliste français spécialisé dans les questions européennes.

RATP : Régie autonome des transports parisiens assurant la gestion du métro parisien.

ROCHE, Dick : homme politique irlandais né en 1947, ministre des Affaires européennes.

LANGUE ROMANI : langue parlée par une grande partie des Roms.

ROUEN : ville de 115 000 habitants située en Normandie.

ROUZEAU, Valérie : poétesse française née en 1967, auteure de *Pas revoir* en 1999.

SEEL, Pierre (1923-2005) : déporté pendant la Deuxième guerre mondiale pour cause d'homosexualité, auteur de *Moi, Pierre Seel, déporté homosexuel* en 1994.

SHELLY, Marc : médecin français auteur d'enquêtes sur le suicide chez les jeunes.

SHIRMECK : Le camp de Schirmeck fut un camp de redressement nazi située dans la commune de Schirmeck dans le Bas-Rhin qui fonctionna de 1940 à 1944.

SMS : Short Message Service, courts messages textuels envoyés à partir des téléphones mobiles.

SNCF : Société nationale des chemins de fer français

SOLIDAIRE (SUD) : Union syndicale Solidaires, constituée à partir de dix syndicats autonomes et non confédérés.

STRUTHOF : Le camp de Struthof fut le seul camp de concentration et d'extermination installé par les nazis sur le territoire français.

SUCCESS-STORY : histoire d'un succès

TCE : Traité établissant une Constitution pour l'Europe.

UNEDIC : Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce assurant la gestion des cotisations chômage.

UNSA : Union nationale des syndicats autonomes.

VERDIER, Éric : psychologue et psychothérapeute français, président de l'association Coparentalité.

VIGNE, Éric : éditeur de sciences humaines, auteur notamment de *Le livre et l'éditeur* en 2008.

VINCENOT, Matthias : poète français né en 1981, auteur de *La vie, le vent* en 2006.

WAP : technologie qui permet d'accéder à internet à partir d'un téléphone mobile.

WIKISCANNER : outil mis au point par Virgil Griffith, hacker américain qui permet d'interroger une base de données publiques faisant le lien entre des millions de modifications anonymes sur Wikipédia et des organisations susceptibles d'être à l'origine de ces modifications.

YALTA : conférence tenue au lendemain de la Deuxième guerre mondiale à Yalta sur la côte de la Mer Noire en Crimée, réunissant en grand secret les chefs de gouvernement de l'Union soviétique (Joseph Staline), du Royaume-Uni (Winston Churchill) et des États-Unis (Franklin D. Roosevelt)

ZAPPEUR : personne qui « zappe », c'est-à-dire qui passe d'une chaîne à l'autre rapidement à l'aide d'une télécommande.

Remerciements

Notre manuel de conversation a été réalisé pour des cours organisés en Bulgarie par Snějana Stanchéva Stéfanova que nous remercions pour sa confiance.

Nous tenons aussi à remercier la rédaction du site d'information Rue 89 (<http://www.rue89.com>), ainsi que le syndicat des personnels de l'Éducation nationale, de la Recherche publique et de la Jeunesse et des Sports, le Sgen-CFDT, qui nous ont autorisés à reproduire leurs articles d'actualité.

Table des matières

Un livre pour parler	9
Tricher aux examens	13
Livre électronique	17
Vivre poète	21
Grèves et manifestations	25
L'Europe en Irlande	29
Tsiganes	35
Homophobie	41
Wikipédia	45
Histoire et politique	49
Palme d'or	53
Compléments internet	59
Glossaire	67
Remerciements	75